



Manifestation du 27 janvier devant l'école de Pencran

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Permanences des élus en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur RDV :

Jean CRENN, Maire

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guylaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable

Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 – 12h15

et 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)

Samedi : 9h-12h

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

TAP, ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement : 06 11 74 64 98

Urgence Eau potable : 06 35 41 04 83

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **février 2002** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 17/01/2018.  Nitrates (NO3) : 21 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr

Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le **19 février 2018**

La sectorisation des collèges

Lundi 22 janvier 2018, le maire de Pencran, Jean Crenn, reçoit une lettre de la présidente du Conseil Départemental (CD 29), adressée à « Madame » le Maire, et mise en copie aux conseillers départementaux du canton de Lesneven en lieu et place de ceux de Landerneau. Sur la forme, ce courrier témoigne d'un grand mépris pour les élus locaux, et, une fois encore, est la preuve d'un dossier bâclé.

Sur le fond, on nous annonce, quelques jours avant le vote de cette nouvelle sectorisation par le CD 29, que la commune de Pencran sera, elle aussi, concernée par la double sectorisation. En théorie, **les enfants pencranais de CM2, auront le choix de s'inscrire au collège de Mescoat à Landerneau ou à celui de Coat Mez à Daoulas**. Dans la pratique, « l'arbitrage sera établi à partir des vœux des familles et des capacités d'accueil des collèges ». Or, le Département répète, à l'envie, que le collège de Mescoat est saturé. Où sera donc le choix ?

Une réunion d'informations est immédiatement organisée le jeudi 25 janvier à la mairie. De nombreux parents s'interrogent sur cette décision. **Beaucoup d'inquiétudes et d'incertitudes sur la prochaine rentrée** (fatigue des enfants et sécurité liées au transport scolaire, compatibilité avec les activités de loisirs pratiquées dans les clubs et associations de Landerneau, nombre de places disponibles à Mescoat).

Samedi 27 janvier, près de 200 personnes manifestent devant l'école et dans le bourg de Pencran.

Mardi 29 janvier, le Maire envoie un courrier à tous les conseillers départementaux (54) afin de leur faire remonter le désarroi et la colère des Pencranais. Il argumente contre la double sectorisation et pour la construction d'un second collège public.

Jeudi 1^{er} février, de nombreux parents d'élèves, de simples citoyens, des représentants de l'Éducation Nationale et des élus du bassin manifestent à Quimper devant le CD 29. Ils sont autorisés à prendre la parole en début de séance. Ils présentent alors aux conseillers la réalité du bassin de vie de Landerneau, **les conséquences qu'induirait l'application de cette nouvelle sectorisation sur la vie économique, associative et culturelle du bassin de Landerneau**. En conclusion, ils leur demandent de ne pas voter cette proposition et d'acter une fois encore le financement pour la construction d'un nouveau collège public à Landerneau (déjà votée en 2009 à l'unanimité du CD 29).

Craignant un recours pour vice de forme, la Présidente du CD 29 propose un amendement excluant pour le vote du 1^{er} février, **les communes de Pencran et Trémaouezan**. En effet, cette proposition de nouvelle sectorisation, modifiée à quelques jours du vote, n'a pas été présentée au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN). **Le cas de ces 2 communes sera vu en février au CDEN, puis revoté en mars par le CD 29**.

Les conseillers de la majorité départementale (28 élus) ont tous voté la proposition de la nouvelle sectorisation. 26 conseillers ont voté contre. Où est l'intérêt des enfants du territoire et de leur famille ?

Nous devons continuer à nous mobiliser afin que tous les élèves du bassin de vie puissent être scolarisés, s'ils le souhaitent, à Landerneau, dans un collège public. Un second collège public dans notre bassin de vie est plus que jamais une nécessité.

Dates à retenir :

- Ven. et sam. 02-03/03 : USP, opération collecte de ferraille, parking de Keranna
- Dim. 04/03 : Pencran Patrimoine, kig ha farz, l'Arvest, 12h

LA MAIRIE COMMUNIQUE

État Civil

Naissance :

Mona ABGRALL, 9 rue des Farfadets, née le 26 janvier.

Décès :

Claude PÉCHIN, 1 impasse des Roitelets, 80 ans ;
Yvonne BIAN née SALAÛN, bourg de Pencran, 93 ans.

Comment réaliser un piège à frelons asiatiques



Afin de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques nocifs pour les abeilles, il est facile de fabriquer soi-même un piège.

Pour cela, il vous faut une bouteille d'eau en plastique vide.

Percer des trous (6 à 8)

de 10 mm de diamètre dans le haut de la bouteille comme indiqué sur la photo.

Mettre dans la bouteille un mélange de 0,40 à 0,50 l constitué à part égale de vin blanc, de bière (brune de préférence) et de crème de cassis.

Suspendre la bouteille à hauteur d'homme (1,50 à 1,80 m) dans votre terrain à une branche d'arbuste.

À installer fin février, début mars.

Les frelons entreront dans la bouteille attirés par l'appât et ne pourront pas en ressortir.



Il existe d'autres modèles à consulter sur Google « pièges de frelons asiatiques ».

ENFANCE JEUNESSE

Jardin d'Enfants

Lundi 8 et mercredi 10 janvier, les enfants du Jardin d'Enfants ont fêté l'Épiphanie.

Steevan, Manon, Naëlle et Côme ont été couronnés rois et reines en découvrant chacun, dans leur part, une fève.

Tous les enfants étaient ravis de rentrer chez eux en portant leur belle couronne.



La Compagnie des Doudous



La Compagnie des Doudous a fêté les rois, mardi 16 janvier. 24 enfants, réunis avec leurs assistantes maternelles, ont partagé une brioche des rois. Sasha et Hélia ont été sacrées Reines !

VIE ASSOCIATIVE

Pencran Patrimoine : rendez-vous pour le kig ha farz

Pencran Patrimoine organise, dimanche 4 mars, son deuxième et désormais traditionnel kig ha farz.

Menu adultes à 12 € (11 € à emporter) :

- kig ha farz, boisson et café
- Menu enfants à 6 € :
- kig ha farz ou saucisse / frites

Compte tenu du nombre de places limité à l'Arvest (180), les repas sont à réserver avant le 25 février, par téléphone au 02 98 21 38 78 ou par courriel à :

pencran.patrimoine@gmail.com.

Les Amis de la Colline



Les membres de l'association se sont retrouvés mardi 9 janvier pour les jeux habituels.

À l'heure du goûter, nous avons partagé le gâteau des rois.

La parité a été respectée puisque 3 femmes et 3 hommes ont été couronnés.

De gauche à droite :

Elisabeth Jourdan, Michel Corre, Marcelle Delaroue, Bernard Bergot, Annick Briant, Miguel Corre.



DIM 04 MARS 2018 12H
L'ARVEST - PENCAN

Kig ha Farz

organisé par
PENCAN PATRIMOINE
pour la restauration de l'église de Pencran

SUR PLACE
boisson et café compris
adulte 12 €
enfant 6 €
(sauce / frites possible)

À EMPORTER 11 €

Sur réservation, avant le dimanche 25 février
Par téléphone au 02 98 21 38 78
Par courriel à pencran.patrimoine@gmail.com

APE

Cette année, l'APE vous convie à sa **soirée asiatique samedi 24 mars, à 19 h, à l'Arvest.**

Menu adultes à 10 € (8,50 € à emporter) :

- Cocktail, nems / salade verte, porc au caramel / riz, salade de fruits frais, café / thé

Menu enfants (jusqu'à 12 ans) à 4 € :

- Boisson, nuggets / frites ou porc au caramel / riz, glace ou salade de fruits

Les réservations sont à faire pour le **mardi 18 mars dernier délai**, au 06 60 61 66 22 ou apedepencran@gmail.com ou encore sur notre page Facebook. **Nous vous attendons nombreux !!!**



Le 13 janvier dernier, l'APE était présente à la marche organisée par le Collectif second Collège.

Les élus pencranais étaient également présents pour nous montrer tout leur soutien ainsi que des citoyens pencranais de tous âges. Nous les en remercions vivement !

Un permis de construire fictif a été signé par tous les maires du bassin de vie (dont notre maire Jean Crenn) et notre députée, Graziella Melchior.



La Bonne Altitude



La Bonne Altitude vous propose différents stages à Pencran pour les vacances d'hiver :

Stage « Yoga Ados »

Samedi 24 février, de 10h à 11h, à la « Maison Jean-Louis » au bourg de Pencran, Nolwenn Le Martelot animera cette séance de yoga destinée aux adolescents de 11 à 15 ans. Tarif unique de 10 euros.

Renseignements et inscriptions de préférence par mail : labonnealtitude.pencran@gmail.com

Stage « Couture adultes » (3 heures)

Lundi 26 février et vendredi 9 mars, de 9h30 à 12h30.

Réalisation d'un poncho ou d'un cabas avec des emballages de café (ou autre).

Plein tarif : 30 euros – Tarif adhérents : 20 euros – salle Argoat.

Stage « Couture enfants » (3 heures)

Lundi 26 février et vendredi 9 mars, de 14h à 17h.

À partir de 8 ans et en compagnie d'un adulte ayant des notions de couture, l'enfant pourra réaliser un chèche, un coussin en forme de dés ou un coussin donuts.

Tarif unique : 20 euros (adulte accompagnant gratuit) – salle Argoat.

APAF : remise des chèques pour le Carnaval de la Lune Étoilée



Samedi 20 janvier, Jean Crenn, Gérard Le Meur et les membres de l'APAF (Association Pencran Animations Festivités) ont accueilli, à l'Arvest, les responsables de l'association du Carnaval de la Lune Étoilée : Cyril Tanguy et Pascal Soun, coprésidents, et Anne Philippe-Joncour, trésorière, ainsi que les représentants des 18 chars inscrits au carnaval 2018.

C'est en effet Pencran qui était chargée d'organiser, cette année, la soirée de remise des chèques de l'association carnaval de la lune étoilée. 130 convives ont ainsi participé au repas, autour d'une bonne paëlla, pour lequel l'APAF

avait, à son habitude, privilégié des entreprises locales ou ayant des attaches communales, et notamment Christine Corlobé qui s'est lancée, depuis quelques mois, dans la fabrication de biscuits et biscottes. 18 chèques de 900 €, majorés de 200 € par rapport à 2016, ont été distribués aux différentes associations pendant cette soirée.

C'était aussi l'occasion de faire le point sur l'avancement des chantiers des différents chars, dont celui de Pencran, où s'activent désormais 2 équipes de bénévoles tous les mercredis après-midis et samedis matins. Tous les Pencranais souhaitant s'investir sont les bienvenus. L'APAF renouvelle également son appel aux jeunes couples candidats pour endosser les costumes de Miss et Mister Pencran.

VIE ASSOCIATIVE

APAF et USP : élection de Miss et Mister Pencran

Cette année, l'USP Pencran et l'APAF s'associent pour procéder à l'élection du couple **Miss et Mister PENCNAN**. Ces derniers paraderont et représenteront la commune lors du Carnaval de la Lune Etoilée, du 20 au 22 avril 2018. Pour mémoire, le char a pour thème les années 80 et est en cours de construction (avis aux bricoleurs !).

L'élection du couple aura lieu le **31 mars** prochain lors du repas dansant organisé par l'US Pencran (détails sur l'affiche ci-contre). Lors du carnaval, le vendredi soir, les heureux élus pourront espérer être choisis entre tous les couples des autres communes, être sacrés Roi et Reine et gâtés de bons d'achats !

Nous invitons donc les couples motivés à se manifester via les comptes Facebook de l'APAF et de l'U.S. Pencran ou par mail :

uspencran.animations@gmail.com

Tarifs repas hors boisson : 12€ / 8€ - de 12 ans / sans repas : 3€
Réservation avant le 18 mars 2018 : 06.50.01.51.81 ou
uspencran.animations@gmail.com



USP



Chaque année, le club de foot organise **une collecte de ferraille, le premier week-end de mars**. Cette période coïncide avec une des bonnes résolutions de la nouvelle année : le grand nettoyage de printemps.

Une quinzaine de bénévoles se réunira donc à cette occasion, les **vendredi 2 et samedi 3 mars**.

Des bennes de récupération seront mises à disposition sur le **parking de Keranna** et chacun est invité à venir y déposer **tous objets métalliques et autres batteries**. Les réfrigérateurs, congélateurs et postes de télévision ne pourront pas être récupérés.



Sur demande, nous nous déplacerons chez vous pour procéder à l'enlèvement, même pour les objets très encombrants ou particulièrement lourds. Pour convenir d'un rendez-vous, vous pouvez dès à présent contacter Stéphane LORANT au 06 13 12 58 56. Vous pourrez, bien sûr, également nous appeler à la dernière minute.



Chaque année, près de 20 tonnes de ferraille sont ainsi collectées. On compte sur vous pour battre des records en 2018. Résultat de l'opération dans le *Pencran Infos* du mois prochain.

La recette permettra de renouveler les matériels et équipement de l'association USP. Merci par avance de votre participation.



Le goûter de l'US PENCNAN Foot a eu lieu samedi 6 Janvier 2018.

49 enfants étaient présents sur les 63 inscrits au club.

À 18 h, le pot des bénévoles et des partenaires s'est déroulé dans une bonne ambiance.

DIVERS



Magasins Bleus

Magasins Bleus (textile, prêt à porter, produit de literie) est présent sur votre territoire.

L'association En Route pour l'Emploi

L'association En Route pour l'Emploi propose des solutions d'aide à la mobilité à destination des personnes en insertion professionnelle.
Contact : 02 98 02 10 40, contact@erpe29.org

Contrôle des extincteurs

La caisse locale Groupama Bro Elorn organise, **vendredi 2 mars 2018, de 14h à 17h, un contrôle gratuit** des extincteurs. Ce contrôle est ouvert à tous, sociétaires ou non. Il aura lieu dans l'**ancienne allée de boules** entre la mairie et l'Arvest.

Don du sang à l'EHPAD AN ELORN

Les collectes de don du sang auront lieu à l'EHPAD AN ELORN, Rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.
Lundi 26 mars, de 15h à 19h / **Mardi 27 mars**, de 14h à 18h et **Mercredi 28 et jeudi 29 mars**, de 8h à 12h.